

Le Maire a évoqué au début de la réunion du Conseil Municipal le décès de Monsieur Roland Lanoe, adjoint au monde rural. Il a rappelé son engagement au sein de la Commune de Domagné. Monsieur Lanoe a été élu depuis 1983 et a assumé le poste d'adjoint au Maire depuis 2001.

Le maire a également souligné son engagement de vice-président du syndicat des eaux du Pays de Chateaubourg ainsi que son rôle en tant qu'élu au syndicat du bassin versant de la Seiche. Une minute de silence a été observée en sa mémoire.

### **ZAC du Poirier :**

- **Point sur les travaux de viabilisation du Poirier IV :** la fin des travaux de viabilisation des lots fortement perturbés par les conditions climatiques est prévue pour la fin du mois de mars 2020. Les travaux de pose des réseaux gaz et électricité sont en cours. La zone du Poirier IV devrait être viabilisée pour la fin du mois d'avril 2020.
- **Point sur les travaux de mise en place de la voirie définitive au Poirier III :** l'entreprise lemée TP, en charge des travaux de voirie du Poirier III réalise actuellement les trottoirs de la voirie définitive de la zone et aménage les espaces de stationnement publics. Le temps de travaux restant est estimé à environ 10 semaines. Les propriétaires de terrains seront contactés prochainement par l'entreprise pour la réalisation des espaces de stationnement privés.
- **Commercialisation des lots du Poirier IV :** environ 80% des lots du Poirier sont préservés. Les terrains disponibles à la commercialisation le sont auprès des études notariales de Maître Kretz-Faucheux à Louvigné de Bais et de Maître Mével à Chateaubourg.
- **Travaux dans la rue de Chateaubriant :** dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Chateaubriant et de pose des réseaux, la circulation des véhicules reste interdite sauf pour les riverains.

### **PLU : Réponses aux observations formulées**

- Le Maire a informé le Conseil Municipal de la réception de l'avis de la préfecture concernant la Plan Local d'urbanisme de la Commune (PLU) qui demandait notamment la prise en compte des servitudes liées à différents réseaux (lignes électriques HTA, gazoduc...) ainsi que la mise à jour du rapport de présentation concernant les périmètres de risques. Un arrêté municipal sera pris pour effectuer cette démarche et les éléments graphiques seront modifiés en conséquence.

### **LGV : projet d'arrêté préfectoral**

Le maire a informé le Conseil Municipal du projet d'arrêté Préfectoral concernant la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Rennes. Ce projet prévoit le classement de cette ligne en 2<sup>nd</sup>e catégorie ferroviaire. Cela impliquerait la mise en place de contraintes techniques obligatoires (isolation acoustique) pour les travaux de construction, d'extension ou de rénovation dans le périmètre des 250 mètres autour de la voie ferrée.

Les membres du Conseil municipal ont décidé d'émettre des réserves concernant ce projet d'arrêté en précisant que les contraintes techniques imposées aux bâtiments dans cette bande des 250 mètres auront une incidence directe sur les coûts de constructions dans une zone où les biens immobiliers sont dévalorisés. Les membres du Conseil sollicitent donc les services de l'Etat pour savoir si des aides spécifiques seront mises en place dans ce périmètre.

## SRADDET

- Le maire a présenté au Conseil Municipal le dossier du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) porté par la Région Bretagne en concertation avec les collectivités locales, les Scot, les Pays et la société civile (association...). Ce document a pour but de fixer un cadre d'évolution de la région Bretagne à long terme à partir de 39 règles regroupées en neuf thèmes (défi environnemental, mobilité douce, emploi, moyens de communication...)
- Le Maire a également communiqué l'avis de la Communauté d'agglomération de Vitré concernant ce dossier. Les objectifs du SRADDET sont globalement partagés mais les membres du Conseil Communautaire ont émis des réserves concernant notamment l'objectif de zéro consommation foncière et sur la méthode de mise en œuvre de ce document qui multiplie les normes et adopte une approche trop uniforme des thématiques en ne prenant pas en compte les spécificités des territoires

## Jurés d'assise

Six personnes de la communes inscrites sur les listes électorales ont été tirés au sort pour être potentiellement jurés d'assise.

## Acquisitions et travaux

- **Parking plan d'eau du Poirier :** dans le cadre du projet d'aménagement d'un parking d'une vingtaine de places environ à proximité du plan d'eau du Poirier, la Commune a sollicité des devis. Les travaux de réalisation de ce parking sont prévus pour le printemps prochain.
- **Sanitaires Parc de loisirs du Poirier :** les travaux d'aménagement d'un préau au parc de loisirs du Poirier sont achevés. Le raccordement électrique de ce bâtiment sera réalisé dans les prochaines semaines avant sa mise en service.
- **Extension du pôle santé :** les travaux d'extension du pôle santé ont repris depuis la mi-février 2020. Les travaux de démolition sont désormais terminés. Le maçon et l'entreprise en charge du gros œuvre ont débuté leurs travaux.
- **Rue de la valette :** les travaux de viabilisation d'un terrain situé rue de la valette pour la viabilisation d'un lotissement de 17 lots privés sont actuellement en cours. La Commune a sollicité l'entreprise réalisant ces travaux de veiller au nettoyage de la rue.
- **Fibre optique :** dans le cadre de la 2<sup>nd</sup>e phase du déploiement de la fibre optique menée par la région Bretagne, plusieurs secteurs de la commune de Domagné seront reliés à la fibre optique. Il s'agit du secteur de la Gaultière en limite avec la Commune de Chateaubourg et de la partie sud est de la Commune le long de la route de Chancé jusqu'à la limite sud du bourg. Ces travaux devraient se dérouler en 2020/2021.
- **Contrats d'assurance de la Commune :** en 2015, la commune de Domagné avait rejoint un groupement d'achat composé de plusieurs Communes du secteur pour les contrats d'assurance. Ces contrats groupés arrivant à leur terme, les membres du Conseil Municipal ont donné leur accord pour renouveler l'adhésion de la Commune au groupement de commande.
- **Parking rue saint André :** un éclairage public sera mis en place sur le parking de la rue Saint André. Le syndicat départemental des énergies (SDE35) a formulé des propositions.

## Urbanisme

- **Projet de contournement de Chateaubourg :** dans le cadre du projet de contournement de

Chateaubourg, une étude est en cours et un arrêté préfectoral permet aux techniciens des bureaux d'étude de pénétrer sur les parcelles privées afin d'effectuer leurs relevés.

## Questions diverses

- **Intempéries** : un coup de vent a frappé la Commune le samedi 29 février dernier occasionnant de multiples dégâts dont des arbres arrachés sur le terrain des sports et à plusieurs autres endroits de la commune, des chutes de gouttières et d'ardoises. Les services techniques de la Commune ont œuvré pour mettre en sécurité les espaces publics de la commune.
- **Smictom** : le smictom du sud est 35 a voté le ramassage des ordures tous les 15 jours à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- **Animaux en divagation** : ces dernières semaines des animaux en divagation ont été aperçus dans le bourg. La commune demande aux propriétaires de veiller à ce que les animaux ne soient pas laissés libres de divaguer dans l'espace public.
- **Elections municipales** : les prochaines élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochain.